

2011

RAPPORT ANNUEL





Plus de 500 membres bénévoles
consacrent 2 000 heures à l'IFIC

TABLE DES MATIÈRES

L'IFIC, la voix de l'industrie	2
L'IFIC – Porté par ses membres, dirigé par ses membres	
Message des dirigeants	
Le secteur des fonds communs de placement au Canada	
Mise en œuvre de nos priorités	11
Les priorités 2011 du Conseil d'administration de l'IFIC	
Recherche, politique, représentation	
Recherche stratégique	
Les conseils – une valeur durable	
Les grands enjeux pour l'IFIC en 2010 et 2011	
Bilan de représentation de l'IFIC	
Littératie financière	
Conseil des fonds d'investissement du Québec (CFIQ)	
L'IFSE	
Conseils d'administration et comités de l'IFIC et du CFIQ	26
Conseil d'administration de l'IFIC 2010-2011	
Dossier des comités	
Comités spéciaux du conseil	
Conseil d'administration du CFIQ	
Comités du CFIQ 2010-2011	
Rapports et communications	
Événements	
Contacts clés à l'IFIC	



L'IFIC, LA VOIX
DE L'INDUSTRIE

L'IFIC – Porté par ses membres, dirigé par ses membres
Message des dirigeants
Le secteur des fonds communs de placement au Canada

L'IFIC – PORTÉ PAR SES MEMBRES, DIRIGÉ PAR SES MEMBRES

Dans un environnement sujet à une politique publique de plus en plus complexe, le besoin pour une institution solide, unifiée et publiquement respectée pour représenter les intérêts communs de l'industrie des fonds d'investissement et de ses investisseurs est plus grand que jamais.

L'IFIC incarne ce lieu d'échanges.

Nous sommes une source fiable d'information pour les représentants élus et non élus, les organismes de réglementation et les décideurs à l'égard d'enjeux importants pour l'industrie. L'expertise et la participation de l'IFIC sont souvent mises à profit par les organismes de réglementation, les gouvernements et d'autres organes d'orientation politique.

Nos rapports de recherche sont reconnus comme factuels, biens documentés et d'actualité.

Au nom de nos membres, nous suivons la politique publique canadienne et attirons préventivement l'attention sur les répercussions commerciales des réorientations proposées avant leur mise en œuvre.

Nous constituons pour nos membres une source fiable d'information à jour sur les changements susceptibles d'avoir des effets déterminants. L'IFIC est le lieu d'échanges où les leaders d'opinion de l'industrie se rassemblent pour examiner les défis d'aujourd'hui et les possibilités de demain.

Nous favorisons la collaboration entre associations, recherchant en amont un terrain d'entente et des occasions de créer des alliances avec des parties prenantes d'autres secteurs, afin de nous aider à atteindre nos objectifs.

L'IFIC est porté par ses membres et nos positions politiques sont déterminées par nos membres. Une des caractéristiques qui distingue notre association est le degré élevé de participation de nos membres. En tout temps, plus d'une douzaine de comités constitués de membres spécialistes procèdent à l'analyse des grands enjeux, des consultations publiques et élaborent nos réponses pour l'industrie. **L'IFIC est l'association de l'industrie.**

MESSAGE DES DIRIGEANTS

CHARLIE SIMS

Président

Conseil d'administration de l'IFIC

STÉPHANE LANGLOIS

Président

Conseil d'administration du CFIQ

JOANNE DE LAURENTIIS

(Présidente et chef de la direction)

Institut des fonds d'investissement du Canada

La plus ancienne association de fonds d'investissement du Canada fête 50 années de services à ses membres et profite de l'occasion pour se remémorer sa remarquable histoire de croissance et de réussite et celle du secteur, dont l'actif total est passé de 25 milliards de dollars en 1981 à près de 800 milliards de dollars aujourd'hui – devenant ainsi une pierre angulaire de l'épargne-retraite des Canadiens.

À l'instar de la plupart des entités en existence depuis 50 ans, notre association a connu de multiples transformations au fil des ans. Il n'y a donc pas que son nom qui ait changé. De nos jours, l'IFIC parle au nom de quelque 150 gestionnaires de fonds, courtiers et sociétés affiliées membres. Plus d'une vingtaine d'employés et de nombreux membres bénévoles travaillent sans relâche, au bénéfice des membres, à la recherche, au développement et à la promotion des prises de position de l'industrie conciliant les intérêts de l'industrie des fonds communs de placement et des investisseurs. Nous sommes animés par la conviction inébranlable que ces intérêts sont interdépendants.

Au début de 2011, alors que s'amorçait notre deuxième demi-siècle, le conseil d'administration de l'IFIC a passé en revue la réglementation et les politiques actuelles et a établi un certain nombre de priorités pour les années à venir. Nous en sommes arrivés à la conclusion que l'IFIC devait conserver sa position de chef de file en matière de recherches vérifiables et fiables sur des enjeux qui touchent le secteur pour assurer la réussite à long terme de l'association. À cet égard, un comité spécial voué à la recherche stratégique a été créé pour encadrer ces travaux.

Bon nombre des enjeux auxquels notre industrie est confronté présentent une grande complexité et appellent des ressources considérables et des connaissances approfondies du fonctionnement des fonds communs de placement pour bien les comprendre – une responsabilité que seul l'IFIC peut assumer. Il existe par ailleurs des enjeux à long terme qui nécessitent la mise

en place d'une stratégie correspondante. Comme vous pourrez le lire dans les pages du présent rapport, l'IFIC a apporté au cours de la dernière année un concours indispensable à la vulgarisation des politiques et de la réglementation sur divers sujets, à savoir : la valeur des conseils, les ratios de frais de gestion, les stratégies de placement à gestion active et passive, la nécessité d'une refonte des règles de la TPS et de la TVH telles qu'elles s'appliquent aux services financiers, l'élargissement des solutions d'épargne-retraite au Canada, l'introduction du document Aperçu du fonds, et plus encore.

De plus, le rapport renferme les faits saillants d'une récente étude menée par l'entreprise Pollara qui confirme, une fois de plus, la confiance des investisseurs dans les fonds communs de placement pour les aider à atteindre leurs objectifs financiers – comme la croissance spectaculaire de notre secteur le démontre amplement. La confiance des investisseurs est sans conteste notre atout le plus précieux, car, selon nous, elle découle directement de la transparence et de l'intégrité dont les acteurs du secteur ont fait preuve ainsi que de la valeur des services-conseils. Enfin, vous pourrez en apprendre davantage sur les récentes démarches de l'IFIC visant à soutenir les membres dans leur effort d'amélioration de la littératie financière des Canadiens.

Le fonctionnement de l'association et la promotion des intérêts du secteur sont tributaires du soutien indéfectible des participants de l'industrie des fonds communs de placement. En tant qu'organisation à adhésion volontaire, l'IFIC est privilégiée de pouvoir compter sur un appui massif de l'industrie. Nous aimerions remercier toutes les firmes membres ainsi que les nombreuses personnes qui soutiennent et pilotent les travaux de l'IFIC et souhaitons exprimer notre gratitude au personnel de l'association qui se consacre à la réalisation de nos projets avec dévouement, professionnalisme et intégrité.



« La confiance des investisseurs est sans conteste notre atout le plus précieux, car, selon nous, elle découle directement de la transparence et de l'intégrité dont les acteurs du secteur ont fait preuve ainsi que de la valeur des services-conseils. »

L'INDUSTRIE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS AU CANADA

Depuis près de 80 ans, l'industrie canadienne des fonds communs de placement permet aux particuliers de faire fructifier leur épargne et de réaliser leurs objectifs financiers et personnels.

Mis en marché au Canada en 1932, les fonds communs de placement ont connu une croissance lente mais régulière jusqu'au début des années 1960, lorsque l'actif sous gestion a soudain doublé, passant de 540 millions de dollars à plus de 1 milliard de dollars en l'espace d'à peine trois ans. Cette accélération de croissance a engendré, en 1962, la Canadian Mutual Funds Association, aujourd'hui appelée L'Institut des fonds d'investissement du Canada. Au cours des 50 années qui se sont écoulées entre-temps, la population du Canada a presque doublé, tandis que l'actif des fonds communs de placement offerts aux particuliers a bondi d'environ 800 %, de sorte qu'actuellement l'actif total de l'industrie avoisine les 800 milliards de dollars.

Durant ces années, les fonds communs de placement et leurs canaux de distribution ont évolué pour répondre aux nouveaux besoins des investisseurs canadiens. Pour les épargnants novices comme pour les investisseurs avisés, pour ceux qui recherchent les conseils comme pour les indépendants de nature, pour ceux qui épargnent en prévision de la retraite ou des périodes de vaches maigres, le secteur offre plus de choix que jamais, et ce, avec plus de transparence et d'information que pour tout autre produit financier en vente sur le marché canadien.

L'une des réalisations méconnues de notre secteur – que l'IFIC communique aux parties prenantes à l'échelle du pays – est sa contribution appréciable (ainsi que celle de ses épargnants) à l'économie canadienne.

De l'actif sous gestion total de l'industrie des fonds, la moitié – 400 milliards de dollars – est investie dans des fonds nationaux qui, à leur tour, alimentent en capitaux les secteurs prospères de la fabrication, des ressources et des services au Canada. Il s'agit d'un avantage de poids pour le milieu des affaires canadien.

Comme le souligne le professeur Jack M. Mintz, de la School of Public Policy de l'Université de Calgary, la population vieillissante cessera d'épargner et commencera à retirer les fonds mis de côté. Les réserves de capitaux diminueront partout dans le monde et la concurrence pour ces capitaux s'intensifiera à l'échelle du globe. À une époque marquée par l'augmentation mondiale de la concurrence pour les capitaux, il sera vital pour la prospérité de notre pays de trouver des sources sûres de capitaux nationaux. Le secteur canadien des fonds communs de placement remplit parfaitement cette fonction.

Au-delà du financement des entreprises canadiennes, le secteur emploie directement plus d'un quart de million de personnes de petites et grandes collectivités. On trouve des conseillers en fonds communs de placement partout au pays, tant en milieu urbain que rural; parallèlement, les sièges du secteur contribuent à la renommée croissante du Canada en tant que foyer de certains des plus grands centres de services financiers du monde, ce qui contribue à attirer des entreprises étrangères tout en renforçant la réputation du Canada à l'étranger par l'exportation de notre savoir-faire et de notre expertise en services financiers.

Le secteur des fonds communs de placement a joué un rôle clé dans l'extraordinaire croissance du Canada depuis un siècle. Une réussite dont nous pouvons tous être fiers.



* Les chiffres précédents sont arrondis et fondés sur les données du secteur en date de juillet 2011.

MISE EN OEUVRE DE NOS PRIORITÉS

Les priorités 2011 du Conseil d'administration de l'IFIC
Recherche, politique, représentation
Recherche stratégique
Les conseils – une valeur durable
Les grands enjeux pour l'IFIC en 2010 et 2011
Bilan de représentation de l'IFIC
Littératie financière
Conseil des fonds d'investissement du Québec (CFIQ)
L'IFSE

LES PRIORITÉS 2011 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'IFIC

PRIORITÉS

RÉSULTATS

Relations proactives avec le gouvernement

- Meilleure compréhension de l'industrie engendrant des décisions éclairées sur le plan des politiques et de la réglementation
- Reconnaissance de l'apport du secteur sur le plan de la création de richesse, sur le marché financier canadien et dans la collectivité

Structure réglementaire nationale

- Dirigeants et personnel saisissant la valeur de l'industrie
- Mécanismes de dialogue et de consultation bien établis
- Concertation nationale homogène

Relations avec d'autres associations du secteur

- Promotion des attributs et partage des ressources parmi les communautés d'intérêts de l'industrie
- Affirmation visible, indépendante et crédible, par des tiers, des recherches et prises de position de l'industrie

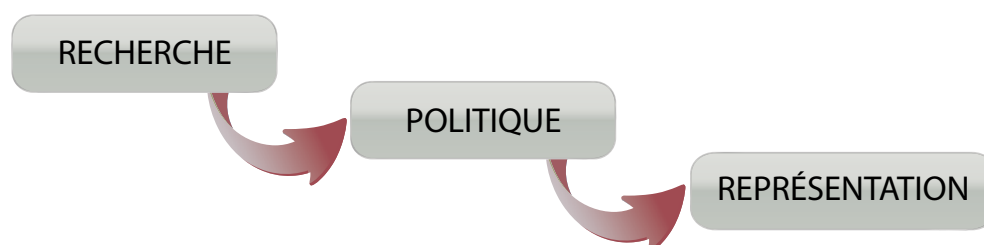
Source d'information fiable

- Données et analyses d'actualité contribuant à la progression des grands enjeux de l'industrie; coordination assurée par un comité du conseil d'administration
- Acceptation et citation des résultats de recherche et des analyses de l'IFIC
- Amélioration qualitative du ton de la couverture médiatique des enjeux de l'industrie

Voix de l'industrie

- Reconnaissance de l'IFIC comme la voix faisant autorité dans l'industrie
- Représentation claire, fondée sur les faits, des enjeux touchant de l'industrie

RECHERCHE, POLITIQUE, REPRÉSENTATION



La réputation d'intervenant hautement crédible de l'industrie des fonds communs de placement de l'IFIC s'est érigée sur trois principes : la recherche rigoureuse, l'élaboration équilibrée et réfléchie de politiques et la représentation respectueuse. Nous savons que cette réputation est l'un de nos plus grands atouts.

Chaque année, on demande à l'IFIC de représenter l'industrie pour des douzaines de propositions de politiques et d'initiatives réglementaires. Certaines d'entre elles, comme la réforme de la TPS, constituent des questions politiques clés susceptibles d'entraîner des changements notables au sein de l'industrie, que ce soit en influant sur les relations des membres avec leurs clients ou par des répercussions directes sur les résultats des membres. D'autres, d'ordre réglementaire, peuvent obliger les membres à modifier les produits qu'ils vendent et la façon dont ils les mettent en marché. Pour le compte de nos membres, nous surveillons le programme d'élaboration des politiques gouvernementales et le contexte public, portant à leur attention les enjeux émergents et formulant des répliques en leur nom.

Nous avons toujours pour objectif d'établir, avec les organismes de réglementation et les gouvernements, un dialogue constructif fondé sur les faits et sur notre compréhension sans égale des activités du secteur et des priorités des investisseurs.

L'IFIC réalise des recherches approfondies. Les décideurs publics n'ont pas toujours les ressources ou l'expertise voulues pour entreprendre l'analyse approfondie des facteurs rattachés à l'industrie des fonds communs de placement. Nous nous assurons que toute réponse de notre part comprend des données vérifiables soutenant nos propositions, en commandant au besoin de nouvelles recherches, comme celle sur les investisseurs menée par l'entreprise Pollara depuis plus de cinq ans. La haute importance accordée par notre Conseil d'administration à la recherche solide s'est répercutée dans les priorités de l'année, notamment l'établissement d'un comité directeur pour coordonner les efforts de recherche de l'IFIC.

Nos positions politiques sont soigneusement examinées. Grâce à la participation élevée des membres au sein des comités de l'IFIC, les positions politiques font l'objet, avant leur arrêt définitif, de débats approfondis et sérieux, ainsi que d'examen visant à déterminer leurs répercussions sur les activités du secteur et les intérêts des investisseurs.

Après l'étape de l'élaboration, l'IFIC structure clairement ses présentations et ses propositions, exposant les besoins de l'industrie tout en reconnaissant les objectifs des politiques gouvernementales.

Pour consulter les propositions et les rapports de recherche détaillés de l'IFIC, visitez le site Web des membres, au www.ific.ca.



La défense des intérêts du secteur par l'IFIC
est fondée sur des principes :

« la recherche rigoureuse, l'élaboration équilibrée et
réfléchie de politiques et la représentation respectueuse ».

Rapport annuel 2010-2011

RECHERCHE STRATÉGIQUE

« L'un des cinq piliers des priorités du Conseil d'administration cette année était l'établissement d'un comité directeur pour coordonner la recherche sur les enjeux liés à des préoccupations clés pour l'industrie. Les dirigeants d'entreprise qui ont pris part au comité spécial de recherche stratégique en 2010-2011 sont Jordy Chilcott (Fonds Dynamique Ltée), Chris Donnelly (Financière Manuvie), Chris Enright (Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.), Blake Goldring (Placements AGF Inc.) et Charles Guay (Banque Nationale du Canada). Nous avons posé quelques questions au président du comité, Murray Taylor (Groupe Investors Inc.) sur la première année du comité. »

1. Pourquoi le Conseil d'administration a-t-il inscrit au nombre de ses priorités pour 2010-2011 la création de ce comité?

Au fil des ans, l'IFIC a mis en place une solide base de recherche pour les opinions exprimées et l'information transmise au marché et à ses membres. En 2006, l'IFIC a lancé un sondage annuel auprès des investisseurs mené par la société de recherche Pollara Inc., offrant ainsi l'une des seules sources indépendantes d'information fondée sur les faits et exclusivement axée sur les Canadiens qui achètent et utilisent des fonds communs de placement. Puis, à mesure que le débat sur la politique relative à la retraite prenait de l'ampleur ces dernières années, il est devenu important que notre secteur se taille une place à titre d'intervenant crédible dans ce dialogue. D'autres recherches ont été réalisées sur le recours aux conseillers financiers et l'importance de ces derniers, cet aspect de la proposition de valeur de l'industrie ayant été négligé ou présenté de façon déformée. Ces deux initiatives de recherche engendrent d'importants avantages. Lors de la planification de 2010-2011, le Conseil d'administration a conclu que la mise sur pied d'un comité directeur

axé sur les besoins de recherche stratégique et la communication optimale des résultats renforcerait la capacité de l'IFIC à agir comme source d'information fiable auprès des organismes de réglementation, des décideurs et du marché.

2. Votre mandat consistant à mettre en évidence la légitimité des fonds communs de placement en tant que principal instrument d'épargne à long terme est vaste. Comment le comité a-t-il établi ses priorités?

Nous établissons nos priorités en fonction des enjeux émergents pour lesquels nous estimons que l'IFIC est en mesure d'améliorer la compréhension de la question et, par conséquent, la formulation des politiques. En 2010-2011, nous nous sommes concentrés sur la formulation d'une explication claire des frais des fonds (étude sur les RFG); sur la mise en évidence de la valeur des conseils (efforts supplémentaires pour étoffer les recherches pour les prochaines éditions du rapport); et sur la gestion de placement active et passive, afin d'éliminer les idées fausses sur ces stratégies.

3. Quelles mesures le comité prend-il pour éclairer et recadrer le débat public sur la valeur des conseils?

Nous n'insisterons jamais assez sur la valeur des conseils; aussi avons-nous adopté une approche à trois volets : a) poursuivre la recherche fondamentale de concert avec Ipsos Reid, notre propre sondage annuel réalisé par Pollara et d'autres études émergeant à l'échelle locale et internationale; b) communiquer les résultats des recherches sur la valeur des conseils à d'autres groupes du secteur, aux organismes de réglementation et aux politiciens dans le cours normal de nos activités; et c) suivre tous les rapports et études liés au rôle ou à la valeur du conseiller, et intervenir pour corriger les éventuelles erreurs.

4. Le comité décèle-t-il des tendances dans les défis auxquels doit faire face l'industrie en matière de politique publique?

On constate une prise de conscience croissante et un certain étonnement de la part de nombreux observateurs de l'industrie en ce qui concerne les avantages à long terme des conseils et l'accès aux conseils offerts avec les fonds communs de placement.

5. Le comité suit-il les questions de réglementation à l'échelle mondiale et en a-t-il repéré certaines qui pourraient se poser au Canada?

Oui, bon nombre de nos recherches actuelles se penchent sur ces questions, par exemple les comparaisons inexactes souvent faites entre les RFG au Canada et aux États-Unis.

6. Quelle a été selon vous la plus grande réalisation du comité au cours de la dernière année?

La publication d'une série de rapports très utiles pour nos membres, qui ont aussi été bien reçus par les organismes de réglementation et les décideurs en raison de leur apport pertinent et crédible à l'élaboration des politiques publiques.

« Nous n'insisterons jamais assez sur la valeur des conseils. »

LES CONSEILS – UNE VALEUR DURABLE

La valeur des conseils est un thème qui sert de fondement à bon nombre de nos mémoires, rapports et présentations sur les politiques. Qu'il s'agisse de faire l'apologie d'un régime de pension universel collectif souple, d'expliquer les frais applicables aux fonds canadiens, de démontrer l'apport de notre industrie à la littératie financière, à l'accroissement de l'épargne-retraite ou aux discussions sur le régime d'information au moment de la souscription, la valeur élevée des services-conseils relatifs aux fonds est en général au centre de nos préoccupations. Elle est, outre le regroupement efficace des capitaux, l'une des principales caractéristiques qui distinguent la majorité des fonds communs de placement – et un facteur déterminant de l'intérêt de nombreux investisseurs pour les fonds communs de placement.

Rapport Pollara 2011 – Démonstration de la valeur à long terme des conseils

Sur la base de données provenant de diverses sources, dont l'enquête Canadian Financial Monitor d'Ipsos Reid et le Sondage sur les perceptions qu'ont les investisseurs canadiens des fonds communs de placement et du secteur, mené par Pollara Strategic Research, le rapport 2010 de l'IFIC sur la valeur des conseils démontre clairement une corrélation entre les ménages profitant de conseils et une certaine richesse. Les ménages conseillés détenaient, en 2009, un actif à investir considérablement plus élevé que les ménages non conseillés et étaient nettement plus susceptibles de se prévaloir d'instruments bénéficiant d'un traitement fiscal avantageux, comme le REER, le CELI et le REEE.

Par contre, le rapport n'établissait pas formellement si le niveau supérieur de richesse dont témoignait l'étude constituait un avantage des conseils ou si les ménages conseillés étaient plus fortunés lorsqu'ils ont commencé à travailler avec un conseiller. Aussi, dans le sondage mené en 2011 par Pollara, nous avons cherché à mieux comprendre les investisseurs novices. Les conclusions

de Pollara permettent d'étayer l'argument selon lequel la recherche de conseils entraîne un niveau supérieur de richesse :

- Plus de la moitié – 57 % – des répondants détenaient un actif inférieur à 25 000 \$ lorsqu'ils ont commencé à travailler avec un conseiller. Résultat encore plus impressionnant : un tiers (1/3) des répondants avaient moins de 10 000 \$ à ce moment.
- Les trois quarts – 74 % – des répondants possédaient peu ou pas d'expérience des placements lorsqu'ils ont fait appel à un conseiller pour la première fois.
- Les répondants ont mentionné qu'il existait deux raisons, d'égale importance, justifiant leur décision de demander conseil – premièrement, pour faire des placements en vue de la retraite et deuxièmement, pour obtenir de meilleurs rendements que ceux qu'ils croyaient pouvoir réaliser en investissant seul.

L'émergence d'autres avantages

- Il est devenu évident que les conseils ne sont pas une activité épisodique ou à court terme.
 - Environ les deux tiers des investisseurs de fonds communs de placement avaient reçu d'autres types de conseils de la part de leur conseiller, p. ex., pour la planification en vue de la retraite, l'établissement d'un budget.
 - En moyenne, les investisseurs de fonds communs de placement travaillent 18 ans avec un conseiller.
- Les conseillers restent le canal le plus populaire par lequel les investisseurs souhaitent recevoir de l'information au sujet des fonds communs de placement.
- Les investisseurs de fonds communs de placement apprécient le fait que le coût lié aux conseils soit compris dans la tarification des produits (59 %).

Comme mentionné plus loin dans ce document, le Groupe de travail sur la littératie financière a reconnu la valeur des conseils dans son rapport intitulé *Les Canadiens et leur argent : Pour bâtir un avenir financier*

plus prometteur, recommandant au gouvernement du Canada de renseigner les Canadiens sur les avantages des conseils financiers offerts par des professionnels.

Le personnel de l'IFIC rédige actuellement l'édition 2011 du rapport *La valeur des conseils*. Cette année, le rapport s'appuiera sur l'étude de Pollara et les enquêtes *Canadian Financial Monitor* et *Canadians and Financial Advice* d'Ipsos Reid, ainsi que sur d'autres recherches indépendantes accessibles au public. Il sera publié en novembre 2011.

Sondage Pollara 2011

2011 constitue la sixième année d'existence pour le sondage Pollara sur la perception des investisseurs canadiens quant aux fonds communs de placement et de l'industrie des fonds communs de placement. La constance des résultats à travers le temps démontre la fiabilité de ces enquêtes. Voici quelques éléments clés du sondage Pollara 2011 :

- Pour la première fois depuis 2008, les investisseurs en fonds communs de placement accordent plus de confiance aux fonds communs de placement qu'à n'importe quel autre type d'investissement suggéré, incluant la résidence principale;
- La confiance des investisseurs quant à leur connaissance des fonds communs de placement augmente constamment;
- Les investisseurs expriment un haut niveau de satisfaction par rapport aux conseils obtenus à travers leur conseiller;
- Presque la totalité des investisseurs sont confiants d'avoir eu la bonne information afin de pouvoir prendre une décision éclairée lors de leur dernier achat de fonds communs de placement;
- Les investisseurs se sentent maître de leurs décisions vis-à-vis des fonds communs de placement – 91% disent prendre leurs décisions seuls ou avec leur conseiller;
- L'intégral du Rapport Pollara 2011 est disponible sur le site Web de l'IFIC, www.ific.ca

« Les investisseurs font davantage confiance aux fonds communs de placement pour les aider à atteindre leurs objectifs financiers qu'à n'importe quel autre type de placement – y compris l'investissement dans leur résidence principale. »

Source : Pollara Strategic Research Inc.
Perception des investisseurs à l'égard des fonds communs de placement et de l'industrie des fonds communs de placement, 2011

LES GRANDS ENJEUX POUR L'IFIC EN 2010 ET 2011

Chaque année, les comités et le personnel de l'IFIQ sont appelés à étudier une vaste gamme de questions touchant tous les aspects des activités de nos membres et de l'expérience des investisseurs. Les lecteurs pourront consulter les listes complètes dans la section Rapports et communications du présent rapport. Des rapports détaillés et des déclarations de principe sont disponibles dans la partie réservée aux membres de notre site Web au www.ific.ca.

Deux dossiers ayant monopolisé l'attention en 2010 et 2011 ont été l'examen par le gouvernement fédéral de la TPS/TVH visant à corriger les injustices observées actuellement dans la mise en œuvre du régime fiscal à valeur ajoutée du Canada dans le domaine des fonds communs de placement, et les propositions formulées tant au fédéral qu'au provincial pour la mise en place d'un nouveau régime d'épargne-retraite destiné aux Canadiens. Les membres peuvent lire ci-dessous un résumé de ces enjeux ainsi que les mesures prises par l'IFIC à l'égard de ces deux dossiers.

Réforme de la TPS/TVH

Depuis son entrée en vigueur en 1991, la taxe sur les produits et services (TPS) frappe de quatre à cinq fois plus la valeur des services offerts par les fonds communs de placement et les autres fonds que celle des services offerts par les produits d'investissement autres que les fonds. En effet, l'application actuelle de la TPS aux services offerts par les fournisseurs de fonds communs de placement ne respecte pas les normes établies par l'ancien gouvernement fédéral lors de la création du cadre de la réforme sur la taxe de vente à la fin des années 1980.

L'introduction de la taxe de vente harmonisée (TVH) est venue compliquer les choses en faussant la donne économique et en créant des distorsions dans le régime fiscal ainsi qu'une panoplie d'inefficacités administratives.

Le contexte démographique, économique et financier a nettement changé depuis l'introduction de la TPS, et il est grand temps de réfléchir aux façons de moderniser la politique de taxe de vente fédérale à valeur ajoutée s'appliquant aux fonds d'investissement de sorte que cette dernière :

- soit juste pour tous les investisseurs;
- incite à l'épargne;
- favorise la croissance économique;
- s'applique de façon simple et efficace dans le cadre de la législation et de la réglementation fédérales et provinciales relatives à la taxe de vente et aux valeurs mobilières.

Le conseil d'administration et les membres de la haute direction de l'IFIC ont travaillé tout au long de l'année à informer les décideurs fédéraux et provinciaux des injustices inhérentes au régime fiscal actuel et de leurs répercussions négatives sur l'épargne des Canadiens, notamment l'épargne-retraite. Nous faisons valoir, de façon active, les raisons pourquoi un examen approfondi et une réforme du régime de TPS/TVH canadien devraient être opérés au sein du secteur. De plus en plus, d'autres voix s'ajoutent à la nôtre, y compris des groupes de réflexion respectés. Nous sommes conscients qu'il s'agit d'un dossier à long terme – les gouvernements ne prennent pas les refontes fiscales à la légère; toutefois, nous estimons que le bien-fondé de notre position est reconnu et qu'il est réaliste de procéder à une révision du régime.

L'épargne-retraite et le régime de pension agréé collectif (RPAC)

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux des Finances se sont rencontrés le 20 décembre 2010 à Kananaskis, en Alberta, afin de discuter des mesures pouvant être prises pour une réforme du système de revenu de retraite canadien. À l'issue de la rencontre, les ministres se sont entendus pour élaborer un cadre pour la mise en place d'un régime de pension agréé collectif (RPAC), et pour reporter à plus tard les discussions portant sur l'expansion du Régime de pensions du Canada.

L'IFIC est d'avis que l'objectif du gouvernement visant à créer un programme d'épargne-retraite accessible, simple et peu dispendieux pouvant être offert par les employeurs est valable. Le conseil d'administration et le personnel ont pris part aux consultations fédérales-provinciales qui ont eu lieu à l'hiver et au printemps 2011 portant sur une forme possible de RPAC et ont, plus récemment, fourni des commentaires détaillés au gouvernement fédéral sur un cadre provisoire. En se basant sur les recherches de l'IFIC démontrant la « valeur des conseils », nous avons mis l'accent sur l'importance de mettre en place un programme permettant d'obtenir des conseils dans toutes nos discussions avec le gouvernement.

Notre proposition, qui soutenait que des améliorations à certains points fondamentaux du cadre provisoire aideraient le gouvernement à atteindre ses objectifs, mettait l'accent sur les trois aspects suivants.

Premièrement, afin de créer un programme facile à comprendre par les employeurs et les employés, nous avons suggéré que le gouvernement suive, de façon générale, le modèle et les règles du REER, mais modifie quelque peu les règles relatives à la pension telles que les clauses d'immobilisation et les cotisations patronales.

Deuxièmement, le cadre semble refléter une hypothèse selon laquelle les options de placement passives pour les participants au RPAC procureront un revenu de retraite suffisant à faibles coûts. Selon nous, cette approche n'offrira que très peu de choix et réduira par le fait même l'intérêt des fournisseurs du RPAC sur le marché. Nous avons communiqué au gouvernement les conclusions du rapport de 2011 intitulé *Investissement actif et passif* dans lequel nous avançons que les stratégies actives et passives se complètent plutôt que s'opposent, et que le choix de la stratégie à utiliser devrait revenir aux administrateurs professionnels et aux gestionnaires de portefeuille.

Troisièmement, au lieu d'élargir la gamme d'instruments de placement dans lesquels investir pour faire croître l'épargne-retraite, on semble tenter de la réduire. Les investisseurs, qui pourraient avoir le plus besoin d'un grand éventail de stratégies de placement actives, parce que leur épargne actuelles n'est pas suffisante, devraient avoir le choix parmi de nombreux instruments de placement en vue de la retraite. Pour ce faire, le cadre devrait confirmer l'admissibilité du REER collectif comme solution de rechange au RPAC, car il pourrait offrir plus d'options pour les stratégies de placement à gestion active.

Nous continuerons de surveiller de près ce dossier et d'intervenir au besoin.

Pour plus de renseignements sur toute autre politique de l'IFIC, veuillez communiquer avec Jon Cockerline, directeur des politiques relatives aux courtiers de l'IFIC, à jcockerline@ific.ca, ou avec Ralf Hensel, directeur des politiques relatives aux gestionnaires de l'IFIC, à rhensel@ific.ca.

BILAN DE REPRÉSENTATION DE L'IFIC

Le bilan de représentation montre les initiatives menées par l'IFIC au nom de ses membres et des investisseurs canadiens. Des exemplaires des communications figurant dans le bilan sont disponibles au www.ific.ca.

EXAMEN DE LA POLITIQUE SUR LA TPS

Par sa demande d'examen de la politique sur la TPS, l'IFIC souhaite rendre les règles du jeu plus équitables pour les fonds communs de placement par rapport aux autres fonds. Le comité spécial sur la TPS recommande des initiatives en matière de politique que l'IFIC peut soumettre au gouvernement fédéral en ce qui concerne un examen de la TPS. Le comité interassociations s'est réuni pour déterminer ses positions sur les questions qui sont appuyées par l'industrie. L'IFIC travaille également à l'élaboration d'un projet d'étude sur les enjeux de l'industrie des fonds.

HARMONISATION DE LA TAXE DE VENTE – ONTARIO, COLOMBIE-BRITANNIQUE ET QUÉBEC

L'objectif de l'IFIC en ce qui a trait à l'harmonisation de la taxe de vente est de réduire au minimum les effets nuisibles, sur les investisseurs et l'industrie, de la mise en œuvre et des coûts qui découlent de l'adoption de la TVH par ces trois provinces. L'équipe spéciale de la mise en œuvre de la TVH a fait part de ses commentaires à l'Agence du revenu du Canada (ARC) au cours de réunions et l'ARC a laissé entendre qu'elle était disposée à prendre en considération les préoccupations de l'industrie. L'IFIC surveillera la situation en Colombie-Britannique où le gouvernement entend séparer la TPS et la TVP d'ici au 13 mars 2013 et au Québec où une entente vient d'être conclue sur l'harmonisation de la taxe de vente.

INITIATIVES FÉDÉRALES-PROVINCIALES SUR L'ÉPARGNE-RETRAITE

Dans le domaine de l'épargne-retraite, l'objectif est d'orienter la discussion sur les prestations de retraite gouvernementales et de mettre en évidence les options du secteur privé comme étant des éléments importants et souhaitables de la planification individuelle de

l'épargne-retraite. L'IFIC a soumis ses commentaires sur le cadre et les règles fiscales du régime de pension agréé collectif (RPAC) proposé par le gouvernement fédéral, plaidant en faveur de la souplesse en ce qui a trait aux régimes admissibles, aux stratégies de gestion de portefeuille et au transfert entre les REER et les RPAC. La législation créant le RPAC n'a été annoncée qu'au Québec pour l'instant. Le ministre d'État (Finances), Ted Menzies, tient actuellement des consultations avec les intervenants du secteur, dont l'IFIC.

INFORMATION AU MOMENT DE LA SOUSCRIPTION

La première phase du régime d'information au moment de la souscription a été mise en œuvre en juillet 2011 et les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont publié un avis sur la deuxième phase afin de recevoir des commentaires d'ici à novembre 2011. L'IFIC surveillera la distribution et l'utilisation des Aperçus des fonds par les investisseurs pour démontrer qu'une livraison obligatoire des documents avant la vente uniquement pour le fonds n'est pas nécessaire. De plus, l'IFIC soutient les efforts déployés par les ACVM pour que des exigences d'information semblables soient appliquées aux autres produits auxquels souscrivent les investisseurs afin de rendre les règles du jeu plus équitables pour les fonds et les investisseurs.

ORGANISME DE RÉGLEMENTATION NATIONAL SUR LES VALEURS MOBILIÈRES

L'IFIC n'a pas pris position pour ou contre le projet d'organisme de réglementation national sur les valeurs mobilières. Cependant, le personnel et les membres du conseil d'administration de l'IFIC ont participé activement à des discussions périodiques avec le Bureau de transition canadien en valeurs mobilières (BTCVM), au cours desquelles ils ont fait savoir qu'il était important qu'un nouvel organisme de réglementation possède une solide expertise de l'industrie en plus de procéder à une consultation sectorielle et à l'évaluation juste des frais. Une proposition écrite a été soumise au ministère des Finances du Canada le 21 juillet 2011.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA LITTÉRATIE FINANCIÈRE

En ce qui a trait au Groupe de travail sur la littératie financière, l'IFIC s'était donné comme objectif de faire reconnaître le rôle que les conseillers financiers jouent dans la promotion de la littératie financière auprès de leurs clients ainsi que l'apport constant du secteur dans ce domaine. Dans ses recommandations publiées en février 2011, le groupe de travail proposait notamment que le gouvernement participe activement à la promotion des avantages que procurent les services d'un conseiller financier professionnel. Par la suite, l'IFIC a envoyé une lettre au ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, dans laquelle il appuie la création d'une stratégie nationale et offre de participer à un comité national éventuel.

MISE EN APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR L'INSCRIPTION (NC 31-103)

Le but de l'IFIC relativement à la mise en application du règlement sur l'inscription (NC 31-103) est de militer en faveur de la correction des erreurs et de la prise en considération des questions soulevées par l'industrie. La NC 31-103 est devenue le code de conduite prépondérant dans l'industrie. Les ACVM ont prolongé d'un an, soit jusqu'au 28 septembre 2012, la dispense d'inscription des gestionnaires de fonds d'investissement auprès d'un organisme local. Les travaux visant à détailler les activités des gestionnaires de fonds d'investissement qui nécessiteraient une inscription locale se poursuivent.

MODÈLE DE RELATION CLIENT (MRC) DE L'ACFM

En ce qui concerne le modèle de relation client, l'IFIC vise à faire adopter des exigences de convenance moins normatives pour la politique no 2. Le règlement de l'ACFM sur le MRC a été approuvé en vue de sa mise en œuvre en juin 2012. En juillet, les ACVM ont publié un avis sur la deuxième phase du MRC, qui a trait à l'information sur les coûts et aux rapports sur le rendement, en vue d'obtenir des commentaires. L'équipe spéciale sur les

sujets concernant les courtiers commente le règlement des ACVM et les questions de coordination entre l'ACFM et les ACVM. Les réunions avec les organismes de réglementation se poursuivent.

MODÈLE DE RELATION CLIENT (MRC) DE L'OCRCVM

Le but de l'IFIC est de faire en sorte que les modifications demandées par l'industrie soient apportées au modèle de relation client proposé par l'OCRCVM. Cependant, des faits récents touchant les ACVM et la NC 31-103 laissent croire que l'initiative de l'OCRCVM sera remplacée par les modifications proposées par les ACVM. L'IFIC soutiendra les modifications souhaitées par l'industrie auprès des ACVM.

PROJET DE LOI ANTI-POURRIEL (C-28)

L'objectif de l'initiative de l'IFIC est d'atténuer les aspects du projet de loi anti-pourriel qui limitent involontairement l'utilisation légitime du courriel dans l'exercice des activités professionnelles. Le projet de loi a été rédigé et diffusé par le CRTC et Industrie Canada; l'IFIC a présenté des propositions qui permettront au gouvernement d'atteindre ses objectifs sans entraver l'utilisation commerciale responsable et légitime du courriel comme moyen de communication.

FOREIGN ACCOUNT TRANSACTION COMPLIANCE ACT, 2009 (FATCA)

L'objectif de l'IFIC en ce qui a trait à la FATCA est de réduire au minimum l'impact de la mise en œuvre et de l'application de cette loi américaine sur ses membres. Le Trésor américain a accepté la proposition du comité de l'IFIC sur la FATCA relativement à l'exemption de 50 000 \$, et le dialogue se poursuit avec les autorités au sujet des autres préoccupations de l'industrie. Le ministre Flaherty a défendu activement les institutions financières canadiennes et l'IFIC continue de tenir le ministère des Finances du Canada au courant des effets potentiels et des initiatives sectorielles, surtout en ce qui a trait aux comptes enregistrés.

GESTION DU RISQUE LORS DE L'ÉLABORATION DES PRODUITS DE PLACEMENT

Dans le cadre de l'initiative de gestion du risque lors de l'élaboration des produits de placement, l'IFIC cherche à s'assurer que les organismes de réglementation sont à l'aise avec la gestion et la prise en compte du risque par le secteur lors de l'élaboration de produits. Le forum mixte a mené des consultations préliminaires auprès du secteur des services financiers, dont fait partie l'IFIC, pour comprendre comment le risque est évalué, géré et communiqué lors de l'élaboration de produits. Il fera parvenir un questionnaire aux intervenants de l'industrie afin de recueillir d'autres renseignements. La première réunion du Comité consultatif sur les fonds d'investissement de la CVMO est prévue pour l'automne 2011. L'IFIC suivra la situation de près.

VOLATILITÉ DES MARCHÉS ET EFFET SUR LA RÉGLEMENTATION

L'objectif de l'IFIC en ce qui a trait à l'initiative sur la volatilité des marchés et l'effet sur la réglementation est de faire en sorte que toute nouvelle réglementation soit raisonnable et que le risque de problèmes sur les marchés soit atténué. Les ACVM sont en train d'apporter les modifications au règlement concernant le marché des fonds monétaires telles que proposées dans la NC 81-102. La version définitive du règlement devrait être publiée à la fin de 2011.

RÉFORME VISANT LA MODERNISATION DE LA RÉGLEMENTATION DES FONDS D'INVESTISSEMENT (NC 81-102)

En ce qui concerne la réforme visant la modernisation de la réglementation, l'IFIC vise une mise à jour des règlements sur les placements qui permettra à l'industrie de mieux servir les intérêts des investisseurs. Le projet de règlement a été publié en 2010, et les modifications définitives devraient être annoncées à la fin de 2011. L'IFIC a réagi en demandant une amélioration des modifications tout en appuyant la codification

des dispenses. À la fin de mai, les ACVM ont publié les propositions de la première étape de la deuxième phase du projet et le règlement devrait être publié aux fins d'obtention de commentaires au début de 2012.

REGROUPEMENT ET PAIEMENT DES INTÉRÊTS

L'objectif de l'initiative de l'IFIC sur le regroupement et le paiement des intérêts est de faire en sorte que l'industrie des fonds communs de placement reçoive la même dispense que les courtiers de l'OCRCVM en vertu de la NC 81-102. La modification souhaitée est comprise dans les modifications proposées de la NC 81-102 et publiées par les ACVM en juin 2010. L'IFIC attend le règlement définitif.

PROPOSITION RELATIVE AUX IFRS SOUMISE AU CONSEIL DES NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES

L'objectif de l'IFIC à l'égard du Conseil des normes comptables internationales (CNCI) est d'en arriver à un accord sur la modification ou la dispense des normes portant sur des questions qui préoccupent l'industrie. Le 12 janvier 2011, le CNCI a décidé de reporter d'une année la date d'application obligatoire des IFRS en raison du retard de son projet sur les sociétés de placement. Le 25 août 2011, le CNCI a publié un exposé-sondage sur les regroupements, qui est actuellement étudié par le groupe de travail sur la comptabilité de l'IFIC.

RÈGLEMENT 2.4.1 DE L'ACFM SUR LES REPRÉSENTANTS CONSTITUÉS EN SOCIÉTÉ

Cette initiative a pour but de trouver une solution acceptable par l'industrie au problème de la constitution en société des représentants (c.-à-d. la modification du règlement de l'ACFM). En décembre 2010, l'ACFM a modifié le règlement 2.4.1 en tenant compte de la position de l'industrie. La proposition nécessite maintenant le consentement des provinces. L'IFIC a envoyé des lettres aux provinces aux fins de consultation le 25 février 2011 et attend les résultats. L'IFIC effectuera un suivi auprès de l'OCRCVM et des ACVM.

PROJET DE RÉFORME DE L'INFORMATION

Par son initiative sur le projet de réforme de l'information, l'IFIC vise à ce que les exigences de communication de l'information soient rationalisées et que les intervenants acceptent de discuter d'autres modifications. La réforme ne figure pas actuellement sur la liste des priorités à court terme de la CVMO. Le personnel de l'IFIC poursuivra ses études internationales comparatives, qu'il soumettra à la CVMO. Celle-ci a accepté de tenir des discussions avec l'IFIC.

LIMITES D'INVESTISSEMENT DE LA LOI SUR LES NORMES DE PRESTATION DE PENSION

L'objectif de l'initiative de l'IFIC sur la *Loi sur les normes de prestation de pension* est de faire en sorte que les fonds communs de placement visés par la NC 81-102 soient considérés comme des placements admissibles pour les régimes de pension fédéraux et provinciaux. La loi fédérale ne traite pas de cette question, mais le ministère des Finances du Canada a indiqué que d'autres modifications aux règles de placement seront présentées dans le cadre d'une série de mesures réglementaires futures. Les provinces devraient emboîter le pas dans la mesure où leurs lois renvoient à l'Annexe III de la Loi sur les normes de prestation de pension.

GOVERNANCE DE L'OSBI ET FRAIS D'ADHÉSION

L'objectif de l'initiative sur les frais de l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement (OSBI) est d'améliorer la transparence et l'obligation de rendre compte en ce qui a trait au processus et à la stratégie financière et budgétaire de l'OSBI. Un sous-groupe de courtiers membres de l'IFIC collabore avec des courtiers membres de l'ACCVM dans le cadre des discussions avec la CVMO sur les améliorations à apporter.

ENTITÉS DE PLACEMENT ÉTRANGÈRES ET FIDUCIES NON RÉSIDENTES

L'objectif de l'initiative de l'IFIC sur les entités de placement étrangères et les fiducies non résidentes est

de simplifier les règles pour le secteur des fonds d'investissement. L'IFIC a rencontré les représentants du ministère des Finances du Canada pour discuter des principaux points de la proposition qu'il lui a soumise; il faut s'attendre à des progrès à long terme.

LOI ALBERTAINE SUR LES BIENS NON RÉCLAMÉS

L'objectif de la loi sur les biens non réclamés est d'harmoniser la période relative à tous les biens et de proposer des directives sur les exigences de remise. Une communication a été envoyée en mai 2011, demandant l'harmonisation de la période de remise pour tous les biens et des clarifications sur l'application de cette loi générale. Le 11 juillet 2011, le gouvernement de l'Alberta a indiqué dans sa réponse qu'il était sensible à certains des problèmes soulevés et souhaitait collaborer avec l'industrie.

IMPÔT MINIMUM DE REMPLACEMENT PAYÉ PAR LES FIDUCIES D'INVESTISSEMENT À PARTICIPATION UNITAIRE

Dans le cadre de cette initiative, l'IFIC a pour objectif d'obtenir une réduction nette de l'impôt minimum de remplacement payé par les fiducies d'investissement à participation unitaire. Il a rencontré les représentants du ministère des Finances du Canada pour discuter des principaux points de la proposition et tout porte à croire que des progrès ont été accomplis.

RÈGLEMENT SUR LA GOUVERNANCE (NC 81-107)

Le but de l'IFIC relativement au règlement sur la gouvernance de la NC 81-107 était d'obtenir le meilleur résultat possible en ce qui a trait aux modifications qui seraient apportées au règlement sur la gouvernance. La CVMO a publié les résultats du sondage auprès des membres du comité d'examen indépendant et ceux-ci sont favorables. Les modifications de la NC 81-107 ont ensuite été publiées et examinées par l'IFIC, qui a conclu qu'elles ne créaient aucun problème. Le groupe de travail sur la gouvernance selon la NC 81-107 a été dissous.

LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Dès les tout premiers débuts du secteur, les membres ont compris qu'en contribuant à mieux informer les investisseurs, ils servaient les intérêts de nos porteurs de parts, ceux de l'industrie et, en définitive, ceux de l'économie canadienne.

Aujourd'hui, l'éducation financière fait partie intégrante de notre mission – que ce soit par nos outils d'analyse en ligne perfectionnés, par la participation bénévole de nos membres à des programmes communautaires d'information financière ou par les échanges qu'ont chaque jour des milliers de conseillers au pays.

Notre secteur est fier du leadership dont il a fait preuve en rehaussant le niveau de littératie financière des Canadiens et du rôle qu'il tient sans cesse dans la recherche de nouvelles solutions. D'ailleurs, dans son rapport de février 2011, le Groupe de travail sur la littératie financière (le « groupe de travail ») encourageait vivement les fournisseurs canadiens de services financiers « à continuer d'appuyer la littératie financière et à explorer les moyens d'accroître ce soutien encore davantage afin d'aider la stratégie nationale à atteindre ses objectifs ».

Comme nous l'avons mentionné dans le rapport annuel de l'an dernier, l'IFIC a fait une présentation majeure devant le groupe de travail. Aussi avons-nous constaté avec grand plaisir que le rapport du groupe de travail soulignait l'importance du rôle des conseils donnés par les professionnels financiers « du fait qu'ils aident les Canadiens à prendre des décisions financières » et recommandait à l'État de « déployer un effort concerté pour sensibiliser les consommateurs au fait que les conseils de spécialistes en finance peuvent les aider dans la planification et la prise de décisions financières ».

Le mois de novembre est le Mois de la littératie financière au Canada. Au cours de la dernière année, l'équipe spéciale sur la littératie financière de l'IFIC a mis au point un important programme d'activités destiné à mettre en valeur l'apport de notre industrie et à accroître davantage sa participation à la réalisation des objectifs de la stratégie nationale, notamment :

- de remarquables améliorations à la section Ressources aux investisseurs du site Web de l'IFIC, dont une nouvelle version interactive de notre graphique du cycle de vie, qui indique quels événements sont susceptibles de susciter le besoin d'obtenir les conseils financiers d'un professionnel et quelles questions poser au conseiller à ces moments décisifs;
- un nouveau portail où des organismes communautaires à la recherche de bénévoles pour des programmes locaux de littératie financière pourront communiquer avec des membres de l'IFIC;
- trois sections spéciales du *Globe and Mail* destinées aux investisseurs et inspirées par le graphique du cycle de vie;
- le 7^e prix annuel d'éducation en investissement de l'IFIC, qui sera décerné durant le Gala canadien du placement; et
- le 3^e Forum annuel sur la littératie financière de l'IFIC, qui tirera parti des discussions des forums antérieurs pour explorer les idées nouvelles en matière de littératie financière. Cette année, le Forum portera sur les obstacles culturels et comportementaux pouvant réduire la capacité de l'investisseur d'agir sur la base d'informations reçues, et aidera les membres à favoriser le transfert des connaissances et des compétences à différents segments de la population – personnes âgées, jeunes, femmes et Néo-Canadiens.



« Le Groupe de travail recommande que le gouvernement du Canada, en collaboration avec les partenaires, fournisse des outils propres à aider les Canadiens à mieux se renseigner sur le rôle et les effets positifs des conseils financiers offerts par les professionnels, ainsi que sur la façon de choisir un professionnel en matière financière. »

Les Canadiens et leur argent : Pour bâtir un avenir financier plus prometteur
Rapport du Groupe de travail sur la littératie financière, février 2011

CONSEIL DES FONDS D'INVESTISSEMENT DU QUÉBEC (CFIQ)

L'année 2010 a témoigné avec éloquence de l'engagement soutenu du CFIQ à l'égard du secteur des fonds d'investissement. Le CFIQ représente l'industrie des fonds d'investissement au Québec depuis plus de 14 ans et, grâce à une planification bien ciblée, son apport à l'industrie financière québécoise a été considérable.

En tant que figure d'autorité dans le secteur des fonds communs de placement au Québec, le CFIQ s'efforce de bien assumer son rôle de représentant des intérêts de l'industrie dans la province. Lors de son assemblée générale annuelle, tenue en septembre 2010, le conseil d'administration du CFIQ a établi sa stratégie pour l'année; puis, en mai 2011, il a élaboré sa stratégie pour la période 2011-2014. Voici quelques-unes des initiatives stratégiques que le CFIQ a entreprises cette année.

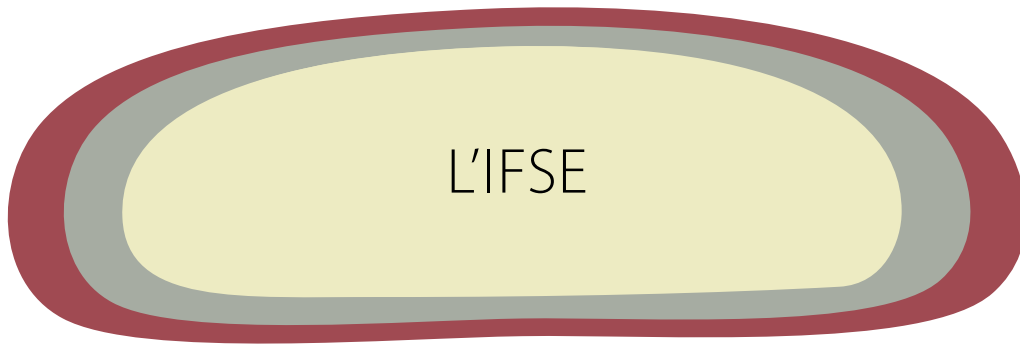
Le CFIQ rencontre régulièrement l'Autorité des marchés financiers (AMF) et la Chambre de la sécurité financière afin de s'entretenir avec elles de questions réglementaires et de les informer des études menées par l'IFIC (*Comprendre les ratios des frais de gestion, La valeur des conseils*). De plus, le CFIQ a abondamment commenté la consultation menée par l'AMF sur son éventuelle harmonisation avec l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (ACFM).

Le Conseil a mobilisé des ressources appréciables à l'amélioration de sa visibilité au Québec et de sa communication avec l'IFIC.

Le CFIQ surveille étroitement le dossier de l'harmonisation de la taxe de vente du Québec avec celle du gouvernement fédéral, ainsi que le nouveau régime volontaire d'épargne-retraite, pendant québécois des Régimes de pension agréés collectifs fédéraux.

Les comités du CFIQ se sont penchés sur de nombreux enjeux en matière de réglementation, de conformité, d'opérations et de communication. Ils ont également entrepris des initiatives visant à fournir des occasions de réseautage et d'apprentissage aux membres du CFIQ, et ont communiqué de l'information sur le secteur aux médias et aux autres intervenants. Parmi les faits saillants, mentionnons la création d'un cadre pour l'utilisation des médias sociaux, l'évaluation de l'intérêt que susciterait un congrès destiné aux courtiers et une collaboration active, avec un média québécois de grande portée, à l'élaboration de sa section spéciale annuelle sur les fonds communs de placement.

Le CFIQ se voue à la représentation du secteur des fonds communs de placement au Québec et s'emploiera, dans les années à venir, à approfondir cet engagement.



L'IFSE témoigne de l'importance qu'accorde le secteur au professionnalisme et à la formation continue, deux pierres angulaires sur lesquelles repose la confiance de l'investisseur.

Grâce au portail Web de l'IFSE (www.ifse.ca), l'organisation est en mesure d'offrir des cours à valeur ajoutée de manière efficace et opportune. Le modèle d'étude autonome en ligne permet aux professionnels d'atteindre leurs objectifs de formation sans avoir à mettre leur carrière en veilleuse. Tous les cours ont été réorganisés pour exploiter les avantages du support Web de façon à optimiser la méthodologie de l'enseignement à distance.

L'IFSE fait également appel aux forces de la formation en classe afin de répondre aux besoins de ceux qui apprennent mieux dans cet environnement, en compagnie de leurs pairs. Au moyen du programme de l'IFSE nommé Formation en entreprise plus, une organisation peut s'assurer que ses employés sont armés des connaissances et des compétences nécessaires pour transmettre une information utile et exacte au client. Souple, le programme peut s'adapter aux objectifs de n'importe quelle entreprise.

Voici quelques-uns des cours offerts à l'IFSE :

- Fonds communs de placement
- Programmes de qualification du permis d'assurance-vie
- Programme du marché dispensé
- Formation continue
- Programme des placements à revenu fixe

Notre large éventail de cours, notre attachement à la littératie financière et notre désir de contribuer à l'expansion de l'industrie font de l'IFSE un chef de file de la formation en matière de fonds d'investissement.

CONSEILS D'ADMINISTRATION ET COMITÉS DE L'IFIC ET DU CFIQ

Conseil d'administration de l'IFIC 2010-2011

Dossier des comités

Comités spéciaux du conseil

Conseil d'administration du CFIQ

Comités du CFIQ 2010-2011

Rapports et communications

Événements

Contacts clés à l'IFIC

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'IFIC

2010-2011



Sims, Charles
(Président)
Président et chef de la direction
Corporation financière Mackenzie



Gowland, Glen
(Vice-président)
Président et chef de la direction
Gestion d'actifs Scotia



De Laurentis, Joanne
(Nommée d'office) Présidente et chef de la direction
L'Institut des fonds
d'investissement du Canada



Adams, John
Vice-président directeur
et chef de la direction
PFSL Investments Canada Ltd.



Aguiar, George
Président et chef de la direction
GP Wealth Management Corporation



Burgess, Sian
Première vice-présidente, chef du
contentieux et de la conformité au Canada
Fidelity Investments



Cimoroni, Sandy
Présidente
Fonds mutuels TD



Coulter, Doug
Président
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.



Davis, Laurie
(Démission en décembre 2010)
Présidente et chef de la direction
Corporation d'investissements Hartford
Canada



Dyck, Tom
(Démission en septembre 2011)
Président
Fonds mutuels TD



Enright, Chris
Premier vice-président
Distribution de gestion de patrimoine
Industrielle Alliance, Assurance
et services financiers inc.



Firth, J. Roy
Vice-président directeur, Gestion de
patrimoine, Individuelle
Financière Manuvie



Geist, Steve
Président
Gestion d'actifs CIBC inc.



Goldring, Judy
Chef de l'exploitation et
vice-présidente directrice
Placements AGF Inc.



Gore, Brian
Président et chef de la direction
FundSERV Inc.



Guay, Charles
Président et chef de la direction
Placements Banque Nationale inc.



Guimond, Martine
(Nommée d'office)
Associée
Gowling Lafleur Henderson S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Ichnatowycz, Ian
(Démission en février 2011)
Président, chef de la direction et chef des placements
Acuity Funds Ltd.



Intraligi, Peter
(Démission en novembre 2011)
Président et chef de l'exploitation
Invesco Trimark Ltée



Kappelé, Peter
Coprésident
BMO Investissements Inc.



Langlois, Stéphane
Président
BLC Services Financiers



Moorhouse, Ian
Président et chef de la conformité
Independent Accountants'
Investment Group



Murray, Oliver
Chef de la direction
Les Associés En Placement Brandes
et Cie



Peters, Brian
Président et chef de la direction
Services aux médecins MD inc.



Reed, Donald
Président et chef de la direction
Société de Placements
Franklin Templeton

DOSSIER DES COMITÉS

Comité spécial d'examen de la politique sur la TPS

Le mandat du comité sur la TPS consiste à réclamer une révision majeure des politiques relatives à la TPS afin d'assurer leur application équitable à tous les produits financiers. Cette année, le comité a pris diverses mesures à cette fin. Les membres ont discuté avec des experts de l'industrie afin de recueillir leurs suggestions de réformes touchant les politiques actuelles relatives à la TPS. Ils ont analysé les modèles fiscaux proposés dans le rapport de KPMG publié en 2010 et en ont examiné les incidences. Le comité a également préparé une présentation, destinée à des fonctionnaires bien au fait de la question, sur la valeur d'une réforme de la TPS pour le secteur des fonds communs de placement.

Comité spécial de recherche stratégique

Le comité de recherche stratégique a contribué à démontrer la légitimité des fonds communs de placement comme principal instrument d'épargne à long terme et à renforcer la valeur des conseils. Au cours de la dernière année, il a sensibilisé davantage les décideurs aux avantages des fonds communs de placement en publiant le rapport *La valeur des conseils*, ainsi que les documents *Comprendre les ratios des frais de gestion* et *Investissement actif et passif*. Le comité a orienté les discussions de l'IFIC avec les dirigeants du gouvernement et les fonctionnaires sur des enjeux de taille comme l'épargne-retraite, ainsi que sur des initiatives réglementaires comme le régime d'information au moment de la souscription et le Modèle de relation clients.

Comité directeur de courtiers

L'un des mandats du comité de courtiers est de repérer et d'examiner les initiatives fédérales et provinciales en matière de législation, de réglementation et d'autoréglementation susceptibles d'intéresser les courtiers en épargne collective. Pour y parvenir, le comité offre une tribune régulière pour une discussion de haut niveau sur des enjeux touchant la distribution

de fonds communs de placement et sur l'amélioration attendue de la réglementation, et il surveille la mise au point des mesures prises par l'IFIC en réponse à diverses préoccupations du secteur à l'égard de la réglementation. Le comité de courtiers a également pris part à des discussions avec l'ACFM au terme desquelles celle-ci s'est engagée à se pencher sur certaines préoccupations des membres.

Groupe de travail sur les opérations

Le Groupe de travail sur les opérations continue de participer aux discussions sur les avancées de l'industrie et à l'étude des modalités d'implantation des nouvelles technologies dans l'industrie (p. ex., l'imagerie électronique). Il prend une part active à l'analyse des pratiques de l'industrie et à la mise au point de directives afin d'améliorer l'exactitude et l'efficacité des pratiques. Le comité continuera d'analyser et de surveiller les enjeux opérationnels découlant d'initiatives politiques telles que l'information au moment de la souscription et les modifications des règles s'appliquant aux OAR.

Comité directeur sur les politiques

Le comité directeur sur les politiques est responsable des questions d'affaires et de politique publique qui touchent l'industrie des fonds de placement et ses investisseurs. Le comité conseille et aide le conseil d'administration, et donne des indications au personnel de l'Institut quant à tout ce qui concerne la représentation efficace des gestionnaires, des courtiers et des produits de fonds d'investissement devant les deux ordres de gouvernement et les organismes de réglementation ou d'autoréglementation.

Comité directeur de liaison avec le public

Ce comité a pour rôle de surveiller tous les aspects de la réputation de l'industrie auprès du public en faisant connaître activement la valeur de l'industrie ou de ses produits et en sensibilisant les intervenants et les médias aux positions du secteur. De concert avec

le comité spécial de recherche stratégique, le comité directeur de liaison avec le public a veillé à ce que le conseil d'administration accorde une importance accrue aux relations avec le gouvernement, en établissant de nouveaux programmes d'activités et en participant à l'élaboration des principaux messages et thèmes mis de l'avant par l'IFIC dans ses démarches auprès des décideurs publics.

Groupe de travail sur la comptabilité

Le groupe de travail sur la comptabilité cherche activement à définir des positions de principe sur des questions touchant les enjeux comptables liés aux fonds de placement et à informer les membres des nouveaux enjeux. Il a entrepris des discussions avec des organismes de réglementation, des membres et d'autres intervenants sur des enjeux comptables liés aux fonds d'investissement. À l'heure actuelle, le comité surveille également où en est la mise en œuvre des normes internationales d'information financière pour les fonds. Le comité continuera d'examiner et d'analyser les lois fédérales, provinciales et internationales en matière de comptabilité.

Groupe de travail sur la catégorisation des fonds

Le Groupe de travail sur la catégorisation des fonds donne des conseils à l'IFIC sur tous les sujets qui concernent le classement par catégories des fonds d'investissement et les autres normes sur lesquelles travaille le Comité de normalisation des fonds d'investissement du Canada (CIFSC). À cette fin, le groupe de travail sensibilise activement les membres au travail du CIFSC, ce qui se traduit par une participation accrue des membres aux processus et aux décisions du CIFSC. De plus, il livre des propositions et des commentaires au CIFSC, et observe le travail des divers fournisseurs de données de l'industrie.

Groupe de travail sur les questions juridiques et la conformité

Le groupe de travail sur les questions juridiques et la conformité formule des recommandations au conseil d'administration et donne des conseils au personnel de l'Institut à l'égard des propositions, des règles, des politiques et des lois touchant l'industrie des fonds d'investissement, particulièrement du point de vue juridique et de la conformité. Le groupe de travail surveille également la mise à jour des directives aux membres en matière de pratiques de vente et de placement pour les particuliers. Il continue aussi de fournir son aide pour diverses communications aux autorités, aux commissions de valeurs mobilières, et aux administrations fédérale et provinciales.

Groupe de travail sur la gouvernance selon la NC 81-107

Le mandat du groupe de travail sur la gouvernance consiste à maintenir un dialogue ouvert avec le personnel de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario sur les questions d'implantation de la norme canadienne 81-107. Le groupe de travail surveille ces questions au sein de l'industrie, et recommande des messages clés aux membres de l'IFIC au besoin.

Groupe de travail sur les relations publiques

Le groupe de travail sur les relations publiques suit, surveille et traite les enjeux intéressant l'industrie, dont l'élaboration d'un plan proactif de collaboration avec les organisations qui analysent l'industrie des fonds communs de placement. Le groupe soutient la production de nombreux rapports de l'IFIC et fournit des conseils liés à la planification et aux stratégies de la communication, notamment la création de messages clés.

Groupe de travail sur les produits enregistrés

Le groupe de travail sur les produits enregistrés a poursuivi ses activités, au moyen d'un suivi permanent et d'une discussion toujours en cours sur les modifications réglementaires apportées aux comptes et aux régimes enregistrés. Le groupe de travail coopère avec l'ARC pour fournir le point de vue de l'industrie sur les corrections des erreurs et les problèmes de production de déclaration de compte d'épargne libre d'impôt. Afin d'alléger le fardeau administratif pesant sur les REEE, le groupe se concerta également avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) et Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) quant à des questions comme le formulaire de transfert et les transferts non résolus.

Groupe de travail sur la fiscalité

Le groupe de travail sur la fiscalité contribue à cerner des enjeux pour des mémoires prébudgétaires, portant surtout sur la réforme de la TPS, le traitement des RPAC et le fractionnement du revenu. Le groupe rencontre des représentants des États-Unis pour discuter des questions touchant l'industrie. Il a travaillé avec le ministère des Finances à la mise en œuvre des règles régissant la déclaration de la TVH pour l'industrie.

COMITÉS SPÉCIAUX DU CONSEIL

COMITÉS SPÉCIAUX DU CONSEIL

Comité d'examen de la politique sur la TPS

Peters, Brian
(Président)
Services aux médecins MD inc.

Bowen, Peter
Fidelity Investments Canada s.r.i.

Cisterna, Danny
Deloitte & Touche s.r.l.

Coutu, Stéphane
Financière Sun Life

Felephchuk, Carol
Gestion de Placements TD Inc.

Firth, Michael
PricewaterhouseCoopers s.r.l.

Gardner, Paula
Groupe Investors Inc.

Ilahi, Sania
Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Morris, Jim
Fonds Dynamique Ltée

Pampena, Josie
Banque Nationale du Canada

Schlesinger, David
KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comité de recherche stratégique

Taylor, Murray
(Président)
Groupe Investors Inc.

Chilcott, Jordy
Fonds Dynamique Ltée

Donnelly, Chris
Financière Manuvie

Enright, Chris
Industrielle Alliance, Assurance et services
financiers inc.

Goldring, Blake
Placements AGF Inc.

Guay, Charles
Banque Nationale du Canada

COMITÉS DIRECTEURS

Comité de courtiers

Aguiar, George
(Président)
Société de gestion de patrimoine GP

Adams, John
PFSL Investments Canada Ltd.

Dubois, Robert
PEAK Financial Group

Enright, Chris
Industrielle Alliance,
Assurance et services financiers inc.

Kostal, Julie
Fonds Mutuels TD

Moorhouse, Ian
Independent Accountants'
Investment Group

Walker, Michael
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Comité des opérations

Davis, Laurie
(Démission en décembre 2010)
Corporation d'Investissements
Hartford Canada

Gore, Brian
FundSERV Inc.

Ihnatowycz, Ian
(Démission en janvier 2011)
Acuity Funds Ltd.

Kappele, Ross
BMO Investissements Inc.

Comité des politiques

Burgess, Sian
(Présidente)
Fidelity Investments Canada s.r.i.

Adams, John
PFSL Investments Canada Ltd.

Enright, Chris
Industrielle Alliance, Assurance et services
financiers inc.

Guay, Charles
Placements Banque Nationale Inc.

Langlois, Stéphane
(Membre d'office)
BLC Services Financiers

Murray, Oliver
Les Associés En Placement Brandes et Cie

Sims, Charles
Corporation Financière Mackenzie

Comité de liaison avec le public

Gowland, Glen
(Président)
Gestion d'actifs Scotia

Coulter, Doug
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Firth, Roy
Financière Manuvie

Kearns, John
Placements NordOuest et Éthiques inc.

Reed, Donald
Société de Placements Franklin Templeton

GROUPE DE TRAVAIL

Groupe de travail sur la comptabilité

Loewen, James

(Président)

KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Ashley, Justin

Services financiers Dundee inc.

Chin, Gary

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Ciccarelli, Brad

RBC Dexia Investor Services

Lee, Anita

Société de Placements Franklin Templeton

Man, Edna

Placements AGF Inc.

Pitts, Chris

PricewaterhouseCoopers s.r.l.

Ramos, Mervyn

Deloitte & Touche s.r.l.

Reid, BJ

Groupe Investors Inc.

Santos, Victor

Gestion de Placements TD Inc.

Schauer, Robert

BMO Investissements Inc.

Thompson, Andrew

Fidelity Investments Canada s.r.i.

Williams, Doug

Services aux médecins MD inc.

Williamson, Drew

Placements CIBC inc.

Groupe de travail sur la catégorisation des fonds

Thompson, Jason

(Président)

Corporation Financière Mackenzie

Condakchian, Steve

(Démission en avril 2011)

Fédération des Caisses Desjardins

Coté, Philip

(Démission en juillet 2011)

Gestion d'actifs CIBC inc.

Cutler, Hilly

(Démission en novembre 2010)

Invesco Trimark Ltée.

Dumais, Yannick

(Début du mandat, mai 2011)

Fédération des Caisses Desjardins

Duraj, Martin

RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Lauw, Ken

Fonds communs Manuvie

Mickels, Esko

(Début du mandat, juillet 2011)

Placements AGF Inc.

Shepherd, Steven

BMO Investissements Inc.

Simas, Ivana

Gestion de Placements TD Inc.

Tacoma, Han

(Démission en juillet 2011)

Placements AGF Inc.

Wilson, John

Fidelity Investments Canada s.r.i.

Groupe de travail sur les questions juridiques et la conformité

Donnelly, Dan

(Président)

CIBC

Abbas, Fidae

Fidelity Investments Canada s.r.i.

Adams, Mark

Placements AGF Inc.

Beuttenmiller, Brad

Société de Placements Franklin Templeton

Cheop, David

Groupe Investors Inc.

Han, Susan

Miller Thomson LLP

Lake, Darcy

BMO Investissements Inc.

McGrade, Lynn

Borden Ladner Gervais s.r.l.

Meade, Jeffrey

RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Mercanti, Jennifer

Fonds communs Manuvie

Monk, Susan

Groupe financier PEAK

Norgren, Bruce

Placements NordOuest et Éthiques inc.

Sands, Carol

Les Associés En Placement Brandes et Cie

Sklar, Robert

Gestion de Placements TD Inc.

Thadani, Pam

Capital International Asset Management

**Groupe de travail sur la gouvernance
selon la NC 81-107**

Church, Nancy
(Présidente)
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Beuttenmiller, Brad
Société de Placements Franklin Templeton

Brault, Marie
Banque Nationale du Canada

Chamberlain, Catherine
BMO Investissements Inc.

Châtillon, Pierre-Yves
Fasken Martineau Dumoulin s.r.l.

Chinkiwsky, Bill
Gestion d'actifs Scotia

Cowdery, Rebecca
Borden Ladner Gervais s.r.l.

Elliott, Barbara
PricewaterhouseCoopers s.r.l.

George, Lisa
International Financial Data
Services Limited

Lockerbie, Valerie
CIBC

Westlind, Nick
Fidelity Investments Canada s.r.i.

Groupe de travail sur les opérations

Martin, Larry
(Président)
Fidelity Investments Canada s.r.i.

Best, Patti
Corporation Financière Mackenzie

Chau, Michael
PricewaterhouseCoopers s.r.l.

Crowther, Kelly
Société de Placements Franklin Templeton

Devolin, Bill
Fonds communs Manuvie

Gundy, Harry
FundSERV Inc.

Lynde, Carol
Les Associés En Placement Brandes et Cie

Mastromattei, Jack
Industrial Alliance Advisory Services

McShane, Colleen
Placements AGF Inc.

Pampena, Josie
Banque Nationale du Canada

Spagnuolo, Carlo
Gestion de Placements TD Inc.

**Groupe de travail sur les relations
publiques**

Becker, Lucy
(Présidente)
(Démission en juin 2011)
Placements AGF Inc.

Pepper, Chris
(Président par interim depuis juillet 2011)
Fidelity Investments Canada s.r.i.

Axworthy, Barbara
Groupe Investors Inc.

Bilhan, Hande
PFSL Investments Canada Ltd.

Boright, Anthony
VAULT Solutions Inc.

Damsell, Keith
Société de Placements Franklin Templeton

Mawani, Aysa
(Démission en novembre 2011)
Invesco Trimark Ltée.

Jennings, Dwayne
Financière Manuvie

Maiden, Ken
Collins Barrow Toronto LLP

Smirnakis, Francesca
Borden Ladner Gervais s.r.l.

**Groupe de travail sur les produits
enregistrés**

Scepanovic, Dara
(Présidente)
Placements AGF Inc.

Balakumar, Thiru
Société de Placements Franklin Templeton

Bean, Michael
(Démission en juillet 2011)
CGI ISMC Inc.

Birkbeck, David
Fonds d'investissement Royal

Blane, Don
Financière Manuvie

Domodossola, Dan
Gestion de Placements TD Inc.

Dunn, Kerry
Gestion d'actifs CIBC inc.

Morton, Anthony
International Financial Data Services Limited

Nadarajah, Ahila
Fiducie State Street

Ramsay, Esther
Fédération des Caisses Desjardins

Seto, Ivan
Fidelity Investments Canada s.r.i.

Shannon, Marie
Corporation Financière Mackenzie

Turek, Andrew
BMO Investissements Inc.

Groupe de travail sur la fiscalité

Pearl-Weinberg, Debbie
(Présidente)
CIBC

Beauchemin, Marc
Fédération des Caisses Desjardins

Chasmar, Hugh
Deloitte & Touche s.r.l.

Green, Gary
Groupe Investors Inc.

Jette, D'Arcy
Services aux médecins MD inc.

Johnston, Nigel
McCarthy Tétrault s.r.l.

Lee, John
Fonds communs Manuvie

Lee, Thomas
RBC Gestion mondiale d'actifs

Maj, Stan
(Démission en juillet 2011)
Ernst & Young LLP

Munro, Michelle
Fidelity Investments Canada s.r.i.

Pantalone, Connie
Citigroup Fund Services

Schapiro, Sky
BMO Investissements Inc.

White, Laura
Borden Ladner Gervais s.r.l.

Wilson, Ronald
Davies Ward Phillips & Vineberg s.e.n.c.r.l., s.r.l.

Young, Kathleen
Les Associés En Placement Brandes et Cie

En plus des comités réguliers, de nombreux volontaires facilitent notre travail de tous les jours. Les membres de l'IFIC nous accordent de leur temps en participant à des groupes de travail nous aidant à atteindre nos buts et à faire avancer l'industrie des fonds d'investissement. Nous les remercions grandement. Les groupes de travail pour 2010/2011 incluaient :

ÉQUIPES SPÉCIALES

Sujets concernant les courtiers
Imagerie numérique
Corrections d'erreurs et ajustements
Avis aux médias
Littératie financière
Classification du risque des fonds
Relations avec le gouvernement
Mise en oeuvre de la TVH
Prix d'éducation et d'investissement
(maintenant fusionnée avec l'équipe sur la littératie financière)

Sondage auprès des investisseurs
Mise en application de la NC 31-103
Comptes orphelins
Conseils sur le régime d'information au moment de la souscription
Mise en oeuvre du régime d'information au moment de la souscription
REEE
Épargne-retraite
Statistiques
Valeur des conseils
Valeur de la gestion de portefeuille

CONSEIL DES GOUVERNEURS DU CFIQ

2010-2011



Langlois, Stéphane
(Président du Conseil)
Président
BLC Services Financiers



De Laurentiis, Joanne
(1^{ère} Vice-présidente)
Présidente et chef de la direction
L'Institut des fonds d'investissement
du Canada



Guimond, Martine
(2^e Vice-présidente)
Associée
Gowling Lafleur Henderson s.r.l.



Béland, Pierre
Directeur régional des ventes
Investia Services Financiers



Châtillon, Pierre-Yves
Associé
Fasken Martineau s.r.l.



David, Ann
Chef de la conformité
Fonds d'investissement Royal



Fortin, Michel
Vice-président, Opportunités d'affaires
et tarification, Produits individuels
et régimes de retraite
Standard Life



Gervasio, Isabelle
Vice-présidente, Relations aux
investisseurs et développement
des affaires
Gestion d'actifs Matrix



Landry, Eric
Directeur principal, Développement
des produits d'épargne spécialisés
Fédération des caisses Desjardins



Martin, Marcel
Directeur général, conseillers clé d'or,
Province de Québec
Great-West Life



Morin, Normand
Directeur général
Investissement Excel



Paquet, Nancy
Vice-présidente régionale, Distribution
aux conseillers
Banque Nationale du Canada



Paquin, Claude
Président, Québec
Services financiers Groupe Investors



Testani, Annamaria
Premier Vice-président, Ventes et
développement des affaires nationales
Wellington West



Vaillancourt, François
Directeur conformité
Desjardins Sécurité Financière
Investissements

COMITÉS DU CFIQ

2010-2011

COMITÉ DE COMMUNICATION

Gervasio, Isabelle

(Présidente)

Gestion d'actifs Matrix
(Démission en juin 2011)

Bruneau, Jean-Pascal

Services d'investissement Quadrus

Combes, Caroline

Groupe financier PEAK

Duval, Louis-Simon

Banque Nationale du Canada

Leblanc, Marie-Claude

Investissements Excel

Marc-Aurèle, Julie

Fédération des caisses Desjardins
du Québec
(Démission en avril 2011)

Paquet, Nancy

(Présidente par interim)

Banque Nationale du Canada
(Début du mandat, juin 2011)

Sinclair, Gilles

B2B Trust

Testatni, Annamaria

Wellington West

COMITÉ D'OPÉRATIONS

Châtillon, Pierre-Yves

(Président)

Fasken Martineau s.r.l.

Bodnar, Alex

Financière Manuvie

Boutin, Marie-Line

Desjardins Sécurité Financière
Investissements

Bruneau, François

Groupe Cloutier Investissements

Cournoyer, Luc

Mica Capital Inc.

Farley-Enslow, Claire

Standard Life

Gauthier, Jocelyne

Banque Nationale du Canada

Hamel, Christiane

Investia Services Financiers

Hum, Betty

BLC Services Financiers

Paquet, Lynne

Service d'investissement Quadrus

Sauriol, Chantal

Services Financiers Groupe Investors

Vanlian, Haig

Deloitte & Touche s.r.l.

COMITÉ DE SURVEILLER RÉGLEMENTAIRE

Guimond, Martine

(Présidente)

Gowling Lafleur Henderson s.r.l.

Blanchard, Johanne

Services Financiers Groupe Investors

Boivin, Isabelle

Fédération des caisses Desjardins
du Québec
(Démission en mai 2011)

Brais, François

Borden Ladner Gervais s.r.l.

Brault, Marie

Banque Nationale du Canada

De Koninck, Sophie

Financière Sun Life

Gagnon, Geneviève

Standard Life

Hébert, Cynthia

Desjardins Sécurité Financière
Investissements

Piette, Renée

Banque Nationale du Canada

Primeau, Éric

Fédération des Caisses
Desjardins du Québec

COMITÉ DE CONFORMITÉ

Vaillancourt, François

(Président)

Desjardins Sécurité Financière
Investissements

Armantier, Christophe

Service d'investissement Quadrus

Boivin, Isabelle

Fédération des Caisses
Desjardins du Québec
(Démission en mai 2011)

Cardinal, Élyse

Investissements Excel

Chamberland, Élisabeth

BLC Services Financiers

Girard, Nathalie

Groupe Cloutier Investissements

Griss, Maryanne

Scotia

Iacono, Charlie

Financière Sun Life

Lacombe, Valérie

Groupe Investors

Morin, Yvan

Mica Capital Inc.

COMITÉ DE NOMINATIONS

Guimond, Martine

(Présidente)

Gowling Lafleur Henderson s.r.l.

Paquet, Nancy

Banque Nationale du Canada

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS

(DU 1^{ER} OCTOBRE 2010 AU 30 SEPTEMBRE 2011)

Comprendre les ratios des frais de gestion

Publiée en avril 2011, l'étude vise à expliquer en quoi consistent les ratios des frais de gestion (RFG) et à répondre aux questions les plus courantes sur les RFG des fonds communs de placement.

Investissement actif et passif

Publiée en juillet 2011, l'étude fait le point sur les fausses perceptions entourant l'efficacité des stratégies de placement actives et des stratégies de placement passives. Elle montre que ces stratégies sont complémentaires et qu'il revient à chaque investisseur de déterminer sa propre stratégie de placement.

Obligation fiduciaire et conseillers financiers

Publiée en septembre 2011, cette série de questions et réponses a pour but de fournir de l'information générale sur la relation juridique entre le conseiller financier et ses clients. On y explique pourquoi il n'y a pas lieu, en l'occurrence, d'enchâsser le principe d'obligation fiduciaire dans des dispositions législatives.

Perception des investisseurs à l'égard des fonds communs de placement et de l'industrie des fonds communs de placement (rapport de POLLARA)

Publié en octobre 2011, ce rapport a été produit à la demande de l'IFIC par POLLARA, firme canadienne de sondages et d'études de marché. Il a pour but de mieux faire comprendre les attitudes des Canadiens qui sont porteurs de parts de fonds communs de placement, de mettre en relief leurs besoins, leurs attentes, leurs comportements et leurs opinions, et de faire un suivi de ces attitudes au fil du temps. C'est la sixième fois que POLLARA mène ce sondage téléphonique.

Lettre et communications

Lettre à l'ARC sur la prolongation de l'application du protocole concernant les formulaires 301, 302 et 303 relatifs aux non-résidents (8 septembre 2011)

NC 31-103 – Information sur les coûts et le rendement des comptes (7 septembre 2011)

Lettre aux ACVM concernant la NC 31-103 – Information sur les coûts et le rendement des comptes (7 septembre 2011)

Lettre au CRTC concernant le projet de règlement portant sur la protection du commerce électronique (31 août 2011)

Lettre au ministère de l'Industrie du Canada concernant le projet de règlement portant sur la protection du commerce électronique (31 août 2011)

Lettre aux ACVM – Réponses aux modifications proposées à la NC 54-101 (16 août 2011)

Lettre au ministère des Finances du Canada concernant le projet de règlement fiscal sur les régimes de pension agréés collectifs (12 août 2011)

Lettre au ministère des Finances du Canada concernant les biens exclus (11 août 2011)

Lettre au Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations prébudgétaires 2012 (11 août 2011)

Lettre à la CVMO concernant l'application de la NC 31-103 (8 août 2011)

Lettre au ministère des Finances du Canada concernant le cadre proposé des régimes de pension agréés collectifs (20 juillet 2011)

Lettre à Industrie Canada concernant la nouvelle loi anti-pourriel (8 juillet 2011)

Lettre aux commissions des valeurs mobilières de l'Alberta et de l'Ontario concernant l'initiative des courtiers pour améliorer les règles de l'OSBI (8 juillet 2011)

Lettre à l'IRS concernant la *Foreign Account Tax Compliance Act Notice 2011-34* (7 juin 2011)

Communication à l'OSBI – Lettre des associations du secteur (31 mai 2011)

Lettre au ministère des Finances et de l'Entreprise de l'Alberta concernant la *Unclaimed Personal Property and Vested Property Act* (17 mai 2011)

Lettre à la CVMO concernant l'Énoncé des priorités de la CVMO (27 avril 2011)

Lettre aux ACVM concernant la clarification de l'avis 81-321 (30 mars 2011)

Lettre à l'ARC concernant les rabais sur les frais de rachat pour les CELI (29 mars 2011)

Lettre au ministère des Finances du Canada dans le cadre des consultations sur le régime de pension agréé collectif (24 mars 2011)

Lettre à Morningstar concernant l'étude sur l'expérience mondiale des investisseurs (17 mars 2011)

Lettre au Conseil des ministres concernant les représentants constitués en société (25 février 2011)

Lettre au International Tax Counsel concernant la *Foreign Account Tax Compliance Act* (17 février 2011)

Lettre au ministère des Finances du Canada sur les répercussions de la TPS (1^{er} février 2011)

Lettre à la SEC concernant les modifications proposées à la *Investment Advisers Act* (24 janvier 2011)

Lettre aux ACVM concernant la NC 31-103 et l'inscription à titre de gestionnaire de fonds d'investissement (13 janvier 2011)

Lettre aux ACVM concernant la clarification portant sur le régime d'information au moment de la souscription (14 décembre 2010)

Lettre au ministère des Finances de l'Ontario – Assurer l'avenir de notre retraite (29 novembre 2010)

Lettre au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes concernant la *Loi visant l'élimination des pourriels sur les réseaux Internet et sans fil* (projet de loi C-28) [2 novembre 2010]

Lettre au U.S. Treasury Department et à l'IRS concernant la *Foreign Account Tax Compliance Act Notice 2010-60* (1^{er} novembre 2010)

Lettre au ministère des Finances du Canada concernant la *Foreign Account Tax Compliance Act Notice 2010-60* (1^{er} novembre 2010)

Remarques au Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations prébudgétaires 2010 (21 octobre 2010)

Lettre aux ACVM concernant les modifications proposées à la NC 81-102 (1^{er} octobre 2010)

Lettre aux ACVM concernant les modifications proposées à la NC 31-103 (1^{er} octobre 2010)

ÉVÉNEMENTS

2010-2011

Conférence annuelle de l'IFIC – 1^{er} octobre 2010

Journée des opérations – 28 octobre 2010

Forum sur la littératie financière – 30 novembre 2010

Colloque de conformité du Québec – 3 novembre 2010

Planification stratégique et réunion du conseil –
12 janvier 2011

Déjeuner-causerie sur l'économie – 2 février 2011

Tournée régionale des membres – 28 février 2011

Colloque annuel du CFIQ – 6 avril 2011

Forum sur la conformité (10^e Forum annuel sur la
conformité) – 2 mai 2011

Journée des courtiers – 3 mai 2011

Tournoi de golf – 18 juillet 2011



CONTACTS CLÉS À L'IFIC

Joanne De Laurentiis

Présidente et chef de la direction

jdelautentiis@ific.ca

416-309-2300

John Parker

Vice-président et chef de la direction financière

jparker@ific.ca

416-309-2319

Jon Cockerline

Directeur, Politique et Recherche

jcockerline@ific.ca

416-309-2327

Ralf Hensel

Secrétaire général et Directeur
des politiques relatives aux gestionnaires

rhensel@ific.ca

416-309-2314

Jan Dymond

Directrice, Affaires publiques

jdymond@ific.ca

416-309-2306

Kia Rassekh

Conseiller politique – Québec

krassekh@ific.ca

514-985-7025

Pour plus d'information veuillez contacter :



The Investment Funds Institute of Canada
L'Institut des fonds d'investissement du Canada

11, rue King Ouest, 4^e étage
Toronto (Ontario) M5H 4C7

Ligne générale : 416 363-2150
Ligne sans frais : 1 866 347-1961
Télécopieur : 416 861-9937
Site Web : www.ific.ca



Conseil des fonds d'investissement du Québec
Le volet québécois de l'Institut des fonds d'investissement du Canada

1010, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1800
Montréal (Québec) H3A 2R7
Téléphone : 514 985-7025
Télécopieur : 514 985-5113

 Pour télécharger le présent rapport, veuillez consulter le site www.ific.ca.



11, RUE KING OUEST, 4^E ÉTAGE
TORONTO (ONTARIO) M5H 4C7
TÉL. : 416 363-2150; TÉLÉC. : 416 861-9937
www.ific.ca